

WINPASS

SEPA Novembre 2016 Notice de la version 2.10.45



	Documentation Winpass	WINPASS
	Evolutions version 2.10.45	2016

Table des matières

I. Introduction	3
II. Séquence FRST optionnelle	3
II.1. Vérification de la version de WINPASS	4
II.2. Modification paramétrage SEPA norme Novembre 2016.....	4
II.3. Modification des traitements	6
III. Changement d'IBAN	6

	Documentation Winpass	WINPASS
	Evolutions version 2.10.45	2016

I. Introduction

Suite à la modification de la norme SEPA (Single European Payments Area) dont la mise en œuvre est prévue le 21 novembre 2016, la gestion des prélèvements dans WINPASS a évolué.

Les modifications concernent deux points :

- La notion de FRST qui devient facultative,
- Le changement d'IBAN qui doit alimenter une nouvelle balise dans le fichier des prélèvements (SMNDA).

II. Séquence FRST optionnelle

A partir du 21 Novembre 2016, la séquence FIRST est abandonnée et devient optionnelle.


L'exigence actuelle d'utiliser le type de séquence "FRST" pour un premier prélèvement d'une série n'est donc plus obligatoire.

Ce changement n'a pas d'impact côté créancier puisque, ce dernier peut continuer à fournir le type de séquence "FRST", s'il ne souhaite pas modifier son système d'information après le 21 novembre 2016 (il n'y aura a priori pas de rejet si "FRST" est utilisé).

S'il est prévu que la transition se fasse en douceur pour les créanciers, cela implique pour les banques des débiteurs de lever les contrôles de séquence.

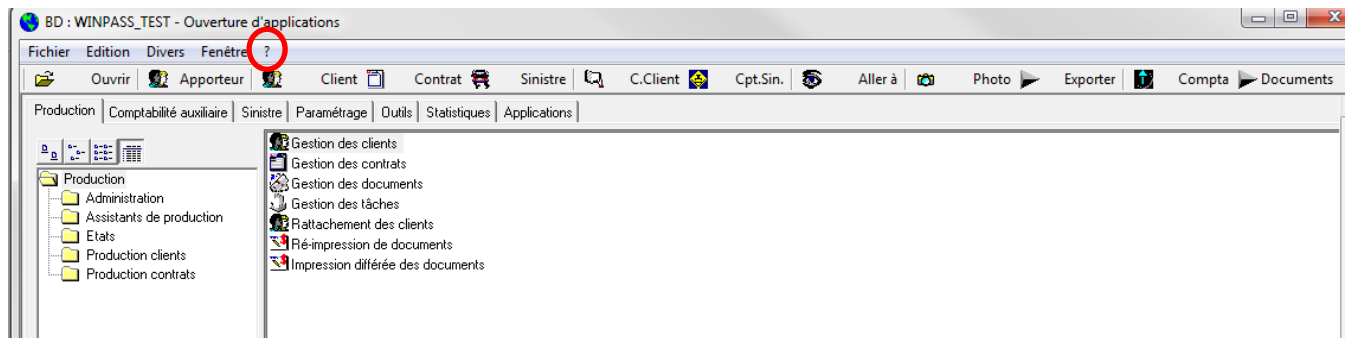
Aussi IGA, a modifié l'utilisation de WINPASS, et permet de vous adapter au fonctionnement de votre banque en rendant la notion de "FRST" optionnelle pour le premier prélèvement.

Cette évolution est incluse à partir de la version 2.10.45 du 26 octobre 2016 de WINPASS.

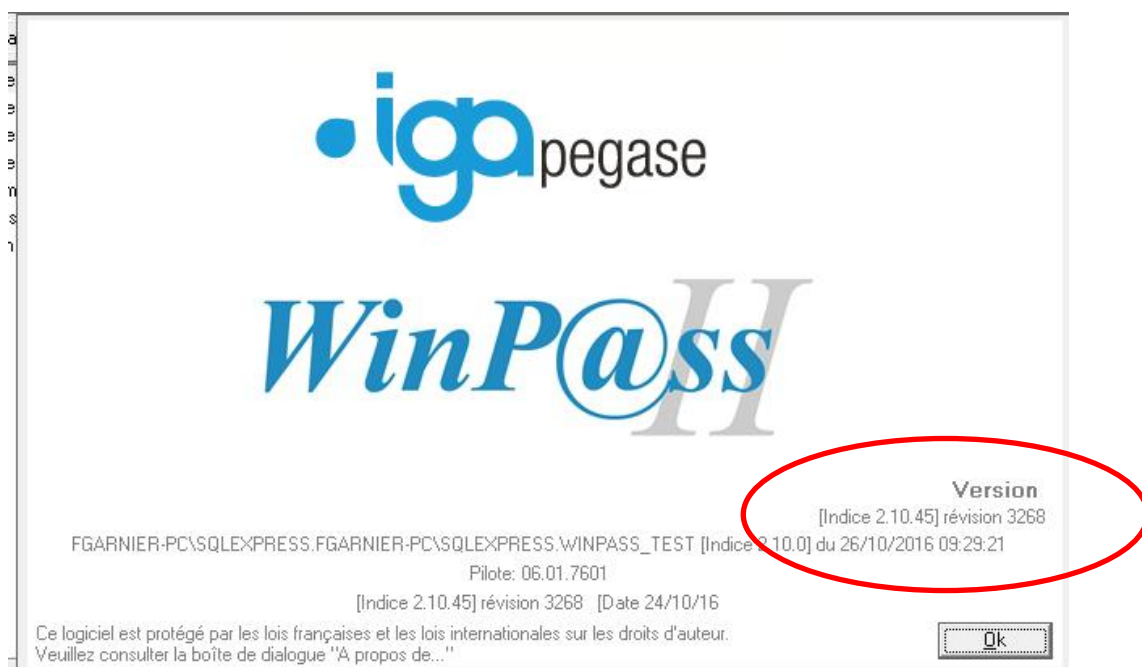
	Documentation Winpass	WINPASS
	Evolutions version 2.10.45	2016

II.1. Vérification de la version de WINPASS

A partir de la fenêtre principale cliquer sur le **?** puis sélectionner **A propos**.



Vérifier ensuite le numéro de la version




Dans le cas où votre version est antérieure à la version **2.10.45** du **26/10/2016**, Vous devez prendre contact avec IGA afin de planifier la mise à jour de WINPASS.

II.2. Modification paramétrage SEPA norme Novembre 2016

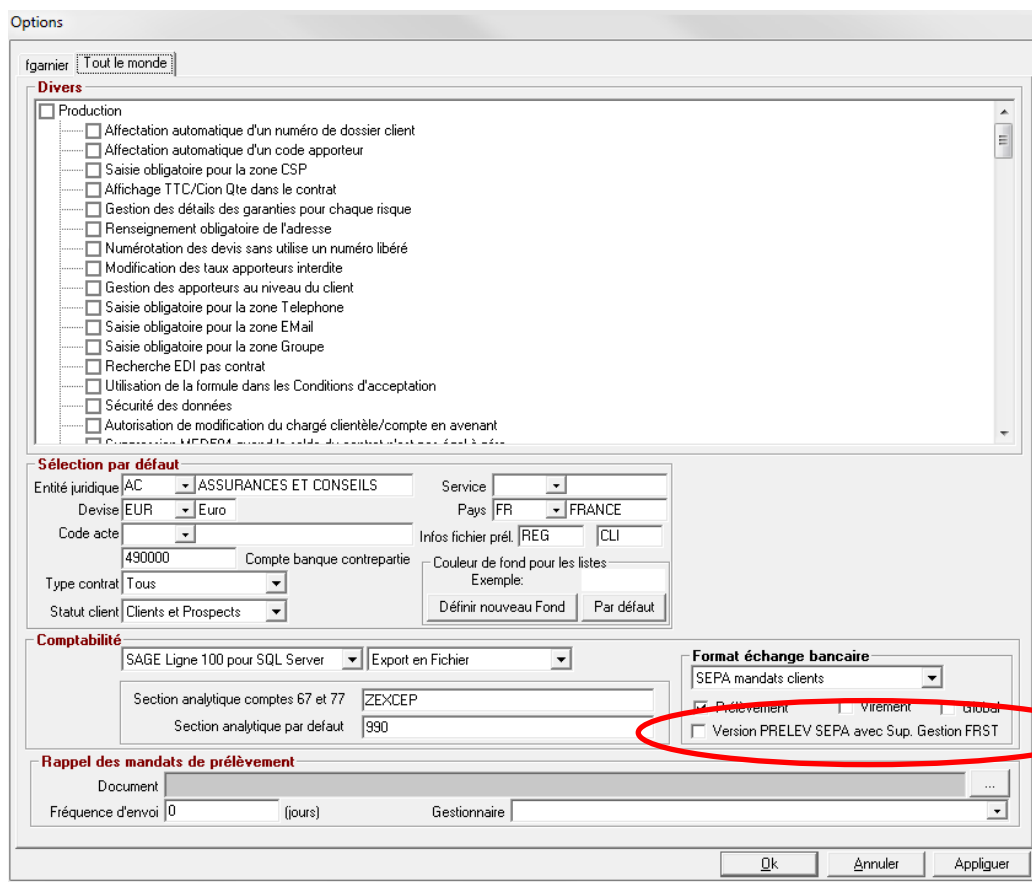
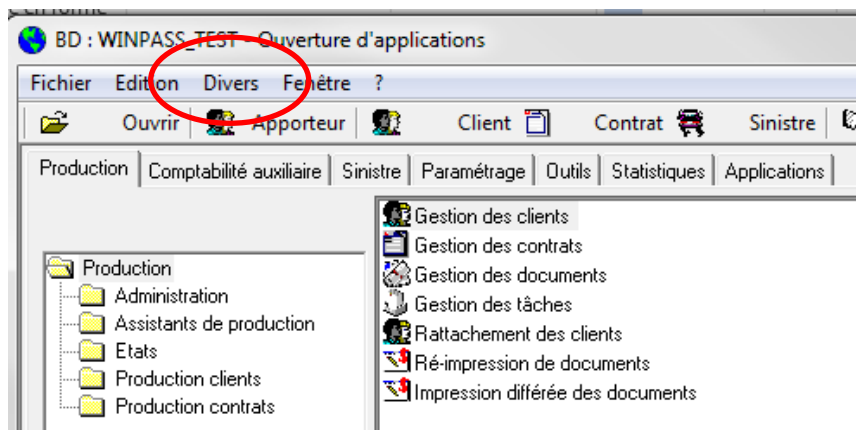
A partir de la version 2.10.45 du 26 octobre 2016 de WINPASS, il sera possible d'adapter vos besoins en matière de prélèvement SEPA, en fonction de votre banque.

Il suffira pour cela de modifier le paramétrage de WINPASS comme suit.


	Documentation Winpass	WINPASS
	Evolutions version 2.10.45	2016

Pour rappel l'accès aux options de paramétrage, nécessite de bénéficier des droits d'administration de WINPASS ou bien de se connecter en tant qu'administrateur.

Cliquer sur **Divers**, puis sélectionner le sous menu **Options**.



Pour ne pas générer de prélèvement FRST pour le premier prélèvement, **Cocher** l'option et cliquer sur **Appliquer**.

	Documentation Winpass	WINPASS
	Evolutions version 2.10.45	2016

II.3. Modification des traitements

En fonction du paramétrage de WINPASS, le fichier des prélèvements généré contiendra :

- Soit les séquences FRST et RCUR si l'option "Version PRELEV SEPA avec sup gestion FRST" n'est pas cochée,
- Soit uniquement des séquences RCUR dans le cas contraire.

III. Changement d'IBAN

Une modification des traitements a été faite afin que lors d'un changement de RIB cette information soit obligatoirement intégrée dans le fichier des prélèvements qui sera envoyé à votre banque.

Cette information sera stockée dans la balise SMNDA du fichier de prélèvements générés.